

# COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 avril 2016 à 20h30

Convocation du 8 avril 2016

Étaient présents: LEMIRE Jean André, PATROUILLEAU Christian, MONTIGNAC Nicolas,

DAUBANES Stéphanie, HOLCHER Arnaud, COUSSILLAN Clarisse, NAPIAS Jean Christophe, ROBERT

Amandine, FERNANDEZ Natacha, ROUSSEIL Leslie, BLANC Agnès, CHAMPION Christophe,

Absents excusés : BÉTES Françoise procuration à LEMIRE Jean André, GABRION Pierre Yves, BANOS

Guillaume

Secrétaire de séance : ROBERT Amandine

En ouverture de séance le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

## Modification des statuts de la communauté de communes de Montesquieu : Délibération 08/2016 (unanimité)

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la **modification des statuts** de notre Communauté de Communes sur les points suivants :

□Article 3 - 4°:

#### Compétence GEMAPI

- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau, dans le cadre de la compétence GEMAPI;
- L'aménagement des bassins hydrographiques: Gestion des bassins versants des cours d'eau communautaires: assurer et promouvoir toutes les actions nécessaires à la conservation quantitative et qualitative, à l'amélioration et à la meilleure utilisation du patrimoine hydraulique (ressource en eau, milieux aquatiques et humides, ouvrages)
- La défense contre les inondations et Gestion du système d'endiguement inclus notamment dans le périmètre de la DIG « digues » (déclaration d'intérêt général) dont la localisation est précisée dans le plan annexé aux présents statuts.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines. Promotion, soutien d'actions et études en faveur de l'environnement: protection et restauration des sites remarquables (Réserve naturelle géologique de Saucats/La Brède, sites Natura 2000)

Article 3 - 7°: Financement du matériel pédagogique et mobilier des classes d'éducation spécialisée (RASED, ULIS école)

Article 3 - 11°: Incendie et secours

© Contribution au budget des SDIS

#### FDAEC 2016 et réserve parlementaire : Délibérations 09/2016 et 09/2016 bis (unanimité)

Mme MARTINEZ Corinne et M. FATH Bernard, conseillers départementaux du canton de La Brède, ont informé M. le Maire que la somme allouée à notre commune pour l'année 2016, dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC), est de 12020 <del>10325,37 €</del>.

Les opérations éligibles concernent tous les travaux d'investissement (voirie, équipements communaux, ainsi que l'acquisition de matériel ou de mobilier) et le financement de la commune doit être au moins égal à 20% du montant HT des réalisations.

D'autre part, Monsieur Gilles SAVARY, notre député, a indiqué à Mr le Maire que 10 000€ de réserve parlementaire pourrait être affectés à une opération de voirie dès lors que cette somme ne soit pas supérieure à 50% HT du projet et le financement de la commune doit être au moins égal à 20% du montant HT des réalisations.

Mr le Maire propose donc la réfection de VC11 pour sa partie encore abimée et le plan de financement comme suit :



## COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 avril 2016 à 20h30

Description des réalisations	montant HT	montant TTC
Réfection voirie Palanque Longue VC11	37 566,00 €	45 079,20 €

Plan de financement	
FDAEC 31,99% HT	12 020,00 €
réserve parlementaire 26,61% HT	10 000,00 €
Autofinancement Commune	23 059,20 €

45 079.20 €

#### Délibération 10/2016, reconstruction bibliothèque et restaurant (12 voix pour, une abstention)

Suite à l'incendie qui a détruit ces bâtiments dont la commune est propriétaire Mr le Maire a interrogé les services de l'état pour savoir ce qu'il était possible de reconstruire (logements, ateliers, reconstruction à l'identique, autres.). Au regard du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondations), seule une reconstruction à l'identique serait autorisé. Mr le Maire propose de lancer cette opération de reconstruction et de donner priorité à M. Cédric ORDAX (locataire avant l'incendie) ou sa société pour la reprise de l'activité de restauration.

#### Affectation des résultats : Délibération 11/2016 (unanimité)

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	196 589,46 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	10 545,99 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	186 043,47 €
Total affecté au c/ 1068 :	10 545,99 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	9

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2015 A REPRENDRE (LIGNE 001)

7 851,45

#### Taux 2016 des trois taxes: Délibération 12/2016 (7 voix pour, 5 abstentions, 1 voix contre)

Les marges de manœuvres financières de la commune devraient continuer à se rétrécir en 2016.

Monsieur le Maire propose donc une augmentation des trois taxes pour l'année 2016, comme ci—dessous :

Proposition	<b>Taux 2015</b>	Augmentation du taux	Taux 2016	Produits attendus 2016
Taxe Habitation (TH)	16,34	10%	17,97	76 983 €
Taxe Foncier Bâti (TFB)	20,35	10%	22,39	60 296 €
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	47,05	5%	49,39	11 063 €
,				148 342 €

#### Prime du personnel non titulaire : Délibération 13/2016 (unanimité)

Monsieur le Maire propose qu'une enveloppe de cinq cent cinquante euros net puisse être répartie en fin d'année 2016, par lui même, entre les agents communaux qui peuvent prétendre à cette indemnité.



### COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 avril 2016 à 20h30

#### VOTE DU BUDGET 2016: Délibération 14/2016 (unanimité)

Ce budget 2016 s'équilibre en section de fonctionnement 1 262 502,70 € votés par chapitres et en section d'investissement à 782 686,07 € votés par opérations.

DEPENSES	1 262 502,70 €	RECETTES	1 262 502,70 €
011 Charges à caractères général	153 262,62 €	002 Excedents antèrieur 2015 reporté	186 043,47 €
011 Batiments incendie	85 000,00 €		
012 Charges de personnel	210 000,00 €	70 Produits Sce Domaine et Vtes diverses	15 210,00 €
022 dépenses imprévues	14 782,00 €	72 Travaux en régie	5 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	745 458,08 €	73 Impôts et Taxes	173 578,23 €
65 Autres charges de gestions courante	43 000,00 €	74 Dotations, Subventions, et Participations	153 971,00 €
66 Charges financières	11 000,00 €	75 Autres Pdts de gestion courantes	12 300,00 €
67 Charges exceptionnelles		7788 produits exceptionnels (assurance incendie)	716 400,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES	782 686,07 €	RECETTES	782 686,07 €
DEPENSES			
DEPENSES  24 - VOIRIE	70 000,00 €	FDAEC	12 020,00 €
DEPENSES	70 000,00 € 10 000,00 €		12 020,00 €
DEPENSES 24 - VOIRIE 25-Acquisition Matèriel	70 000,00 € 10 000,00 €	FDAEC Réserve Parlementaire Virement de la section fonctionnement	12 020,00 € 10 000,00 €
DEPENSES  24 - VOIRIE  25-Acquisition Matèriel  Salle du bas	70 000,00 € 10 000,00 € 12 000,00 €	FDAEC  Réserve Parlementaire  Virement de la section fonctionnement	12 020,00 € 10 000,00 €
DEPENSES  24 - VOIRIE  25-Acquisition Matèriel Salle du bas Batiments communaux	70 000,00 € 10 000,00 € 12 000,00 € 18 140,08 €	FDAEC  Réserve Parlementaire  Virement de la section fonctionnement	12 020,00 € 10 000,00 € 745 458,08 €
DEPENSES  24 - VOIRIE  25-Acquisition Matèriel  Salle du bas  Batiments communaux  Informatique, reste à réaliser	70 000,00 € 10 000,00 € 12 000,00 € 18 140,08 € 2 694,54 €	FDAEC Réserve Parlementaire Virement de la section fonctionnement  FCTVA	12 020,00 € 10 000,00 € 745 458,08 €
DEPENSES  24 - VOIRIE  25-Acquisition Matèriel  Salle du bas  Batiments communaux  Informatique, reste à réaliser  ADA'P	70 000,00 € 10 000,00 € 12 000,00 € 18 140,08 € 2 694,54 € 15 000,00 € 600 000,00 €	FDAEC Réserve Parlementaire Virement de la section fonctionnement  FCTVA	12 020,00 € 10 000,00 € 745 458,08 €
DEPENSES  24 - VOIRIE  25-Acquisition Matèriel Salle du bas Batiments communaux Informatique, reste à réaliser ADA'P Reconstruction Incendie Eclairage public	70 000,00 € 10 000,00 € 12 000,00 € 18 140,08 € 2 694,54 € 15 000,00 € 600 000,00 €	FDAEC Réserve Parlementaire Virement de la section fonctionnement  FCTVA	12 020,00 € 10 000,00 € 745 458,08 € 4 662,00 €
DEPENSES  24 - VOIRIE  25-Acquisition Matèriel  Salle du bas  Batiments communaux  Informatique, reste à réaliser  ADA'P  Reconstruction Incendie  Eclairage public  Informatique  tvx en régie	70 000,00 € 10 000,00 € 12 000,00 € 18 140,08 € 2 694,54 € 15 000,00 € 600 000,00 € 10 000,00 €	FDAEC Réserve Parlementaire Virement de la section fonctionnement  FCTVA	12 020,00 € 10 000,00 € 745 458,08 € 4 662,00 €
DEPENSES  24 - VOIRIE  25-Acquisition Matèriel Salle du bas Batiments communaux Informatique, reste à réaliser ADA'P Reconstruction Incendie Eclairage public Informatique	70 000,00 € 10 000,00 € 12 000,00 € 18 140,08 € 2 694,54 € 15 000,00 € 600 000,00 € 10 000,00 € 10 000,00 €	FDAEC Réserve Parlementaire Virement de la section fonctionnement  FCTVA	12 020,00 € 10 000,00 € 745 458,08 € 4 662,00 €

A noter qu'une nouvelle subvention de 500€ pour l'OCCE (coopérative scolaire) a été votée à l'unanimité et transposée dans ce budget.

Elle est destinée à participer financièrement à la sortie au Futuroscope d'élèves de notre école

### **Questions diverses**

- Mr le Maire informe le Conseil Municipal que lors de sa prochaine séance il proposera une réorganisation des commissions communales.
- La manifestation « Un Eté sous les Étoiles 2016 » est programmé pour le jeudi 21 juillet et des dépenses de branchement électrique provisoire sont prévues
- Le dossier ADA'P (accessibilité handicapés) délégué à M. CHAMPION avance et une délibération sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Fin de séance à 23h15